

0,000 Km : Depuis la mairie de Ganties, suivez la route vers Soueich.

0,960 Km : A la sortie du village, après l'embranchement vers l'ancien établissement thermal, tournez à droite. Au carrefour suivant, prenez de nouveau à droite.

1,770 Km : Empruntez la petite route qui monte vers la gauche. A la première maison quittez la route puis suivez à gauche une piste empierrée. Après une rude montée, traversez en bordure des champs cultivés jusqu'à une petite route.

2,700 Km : Bifurquez sur la gauche puis, environ 300 m plus loin, tournez à droite sur un chemin. (Pour se rendre à la Chapelle de Brouls, il faut tourner à droite et suivre la petite route sur 600 m, elle se trouve alors à droite au bout du chemin).

4,000 Km : Vous arrivez sur une nouvelle petite route. Obliquez à droite, traversez le hameau de «Marsaou» pour atteindre un carrefour important.

4,120 Km : Au carrefour tournez à gauche et suivez une piste empierrée.

5,960 Km : A l'extrémité de la piste, prenez la route sur quelques mètres (à gauche) et empruntez à gauche une nouvelle piste jusqu'à la D 26.

6,510 Km : Traversez la D 26 pour rejoindre la piste en face.

7,910 Km : Peu avant la fin de cette piste, gagnez à droite un sentier à travers bois (petites portions techniques glissantes si le sentier est mouillé).

8,910 Km : Rejoignez la route goudronnée et redescendez dans le village de Courét.

9,380 Km : Dans le village tournez à gauche (on quitte le circuit VTT N° 27) et suivez la route toujours tout droit jusqu'au carrefour avec la route de Pointis-Inard.

10,100 Km : Au carrefour avec la route de Pointis-Inard, continuez tout droit sur une petite route, et tournez à droite peu après. Vous suivez, dans un premier temps une bonne piste qui se transforme, après les dernières maisons, en chemin plus technique. Parcourez ce chemin jusqu'à la D 5b. (Attention ce chemin récemment détérioré par une exploitation forestière est glissant par temps humide. Il nécessite parfois de mettre pied à terre et de pousser son vélo sur une distance heureusement courte).

11,480 Km : Traversez la D 5b et dirigez-vous en face vers la petite route. Après 300 m environ, tournez à gauche sur une large piste.

13,180 Km : Au carrefour de pistes, prenez celle de gauche. Environ 250 m plus loin, tournez de nouveau à gauche. La piste descend puis remonte avant de gagner la D 5b.

14,730 Km : Traversez la départementale, empruntez une piste située presque en face de celle que vous venez de quitter. Après les dernières fermes, le goudron laisse place à un chemin de terre qui vous mène jusqu'à une petite route (à «Burguet»). Tournez à droite jusqu'à la place de la mairie de Ganties.

16,200 Km : Fin du parcours.

Informations

- Office de Tourisme du canton d'Aspet
- Office de Tourisme d'Encausse-les-Thermes
- Syndicat d'Initiative de la Vallée de l'Arbas

Tél. 05 61 94 86 51
Tél. 05 61 89 32 64
Tél. 05 61 90 62 05



Code du VTTiste

Les recommandations pour bien vivre à VTT

Le Vélo Tout Terrain comme on veut ! mais ...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse en toutes circonstances
- Soyez prudent et courtois lors des dépassements ou croisements de randonneurs
- Le vététiste sait que le piéton est prioritaire, et il respecte le code de la route
- Si lors de votre parcours vous constatez la moindre anomalie, faites-en part à l'un des points d'informations touristiques
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement, boissons et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, communiquez votre itinéraire à votre entourage
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures, refermez les barrières
- Attention aux engins agricoles et forestiers, n'entravez pas leur circulation
- En période de chasse attention aux battues
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos détritres, soyez discret et respectueux de l'environnement;
- Pour votre sécurité n'oubliez pas votre casque
- Pour agréments vos sorties, n'hésitez pas à contacter les professionnels du VTT
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Sport Nature FFC

Le Balisage des circuits

Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont répertoriés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros.

vert : très facile
rouge : difficile

bleu : facile
noir : très difficile



Quand une partie du circuit reprend un G.R., le balisage est allégé. Suivre dans ce cas les marques du G.R.

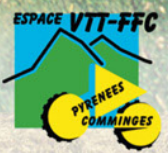
Ponctuellement, un tracé peut évoluer sur le terrain, fiez-vous aux balises. Certains parcours présentent une variante, celle-ci est indiquée sur le terrain à la séparation du tracé principal.

Cartes IGN : 1/25 000 Série Bleue 1946 OT Saint Gaudens

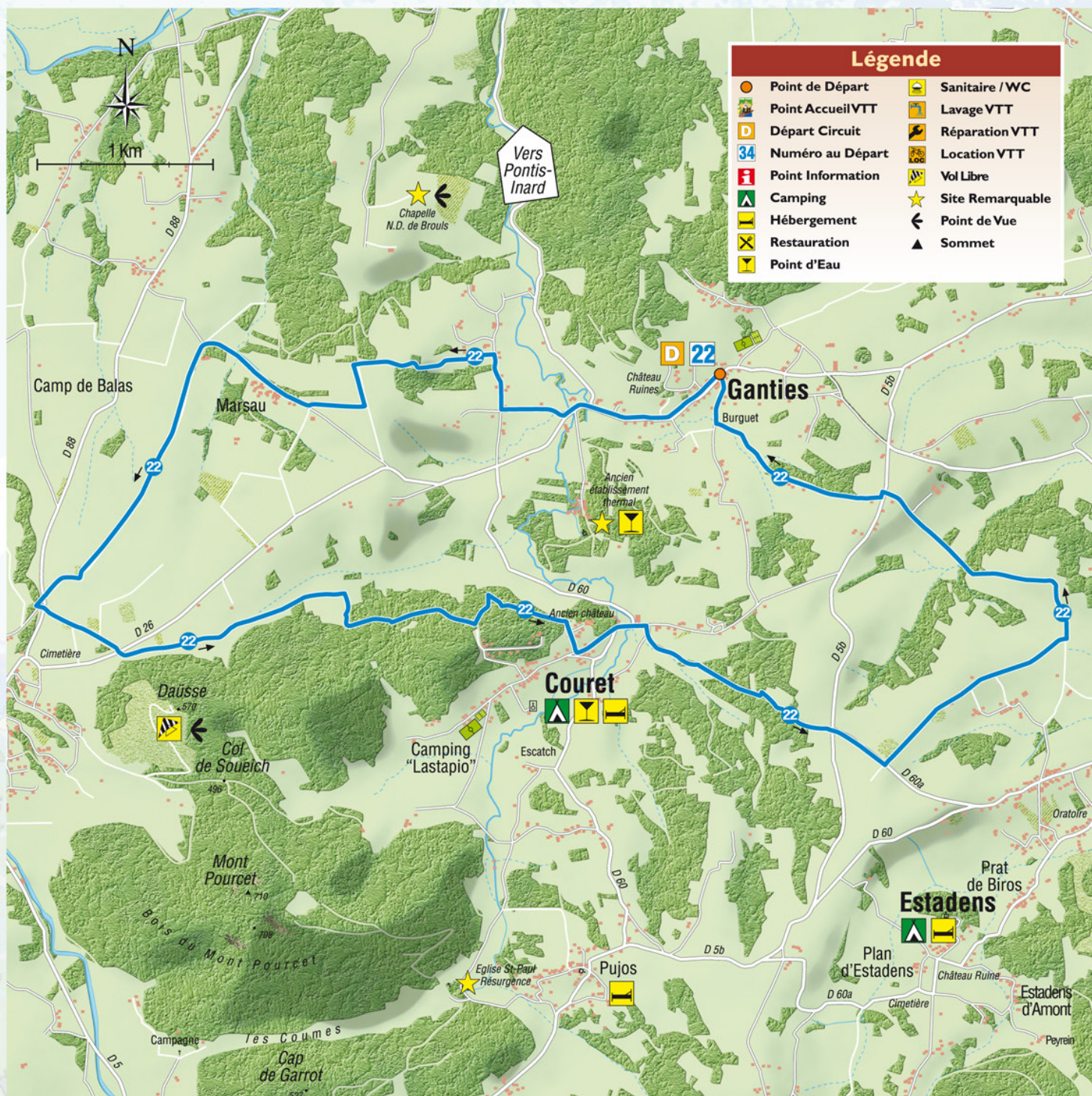
Espace VTT-FFC

PYRENEES COMMINGES

en vert et pour tous!



Départ : GANTIES



OMBRES ET LUMIÈRES AUTOUR DE GANTIES

DIFFICULTE

Circuit bleu empruntant essentiellement de larges pistes ou de courts passages goudronnés (*traversée des villages*). Deux secteurs présentent de petites difficultés techniques : avant et après le village de Couret. La montée après Couret peut être glissante en fonction de l'humidité ou de travaux forestiers. Sur l'ensemble du parcours quelques montées, heureusement courtes peuvent sembler rudes aux néophytes.

INTERET

Promenade variée avec une alternance de sous bois et d'espaces agricoles plus ouverts : beau point de vue sur les montagnes du canton d'Aspet. A proximité du circuit, vous pouvez vous rendre aux anciens thermes de Ganties - Couret (*propriété privée visible uniquement de l'extérieur*). Au kilomètre 2,700, le parcours vous offre la possibilité de découvrir la Chapelle de Notre Dame de Brouls : tables pour le pique nique, très beau panorama.

HORAIRE

1 h 45

DENIVELE

280 m

KILOMETRAGE

16,200 Km

POINT DE DEPART

Devant la mairie de Ganties.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Aspet

- Office de Tourisme du canton d'Aspet Tél. 05 61 94 86 51

